

Presque toujours, dans le premier cas, il s'agit de poussées fluxionnaires subites qui se font, soit du côté du cerveau, soit vers le poumon et le cœur. Si dans la plupart des cas les accidents peuvent être interprétés dans le sens de l'urémie, il en est quelques-uns qui semblent bien tenir de la nature des congestions goutteuses.

L'indication dominante, en pareil cas, est de rappeler la fluxion articulaire, et de mettre immédiatement le malade dans un bain de pieds sinapisé, de façon à faire un fort appel du sang vers les jointures. On peut dans le même but pratiquer des frictions alcoolisées, térébenthinées ou ammoniacales, sur le cou-de-pied et le gros orteil, le recouvrir d'ouate, de compresses chaudes, bref, employer tous les moyens de réveiller l'arthrite.

S'il s'agit de symptômes cérébraux manifestement congestifs, tels que vertiges, céphalée, somnolence, menaces d'état comateux apoplectiforme ou épileptiforme, des émissions sanguines sont indiquées : une demi-douzaine de sangsues derrière les oreilles, l'application de compresses glacées sur la tête, l'administration d'un purgatif drastique, constituent, croyons-nous, la meilleure médication, même s'il s'agit d'un sujet goutteux chez lequel les urines ne se sont pas supprimées et qui ne paraît pas entaché d'urémie. Dans les cas urgents, il ne faut pas hésiter à pratiquer une saignée de 300 à 400 grammes.

Les accidents sont-ils localisés à l'estomac, il est indiqué de faire vomir les malades, avec de l'ipéca et de l'eau chaude, puis, ultérieurement, de donner des boissons effervescentes, sans insister sur l'alcool : la potion de Rivière est souvent utile. Duckworth conseille en pareil cas l'application sur l'épigastre de sangsues et de vésicatoires, en même temps qu'on rappellera la goutte vers les articulations.

S'il s'agit d'accidents cardiaques avec tendance au collapsus, des injections hypodermiques d'éther ou de caféine, la sinapisation ou la vésication de la région précordiale pareront aux premiers accidents : l'opium à petites doses ramènera

ensuite le calme et la régularité du rythme cardiaque.

Dans le cas de symptômes urémiques imputables à la goutte, qui parfois en quelques heures créent des situations très alarmantes, la conduite à tenir doit être à peu de chose près la même. Une large saignée d'abord, un purgatif drastique énergique ensuite, sont les premières indications thérapeutiques à remplir. Si l'anurie et le coma persistent, il faut recourir aux injections sous-cutanées de sérum artificiel, faites à forte dose et répétées plusieurs fois par jour, en même temps qu'on sollicite la diurèse par la caféine, la lactose et le régime lacté exclusif. Nous avons eu l'occasion de voir un malade qui, au bout de trois jours d'un coma profond, éprouva une véritable résurrection à la suite d'un traitement de ce genre. La crise rénale était survenue après la cessation d'une bronchite goutteuse de vieille date, qui s'était rapidement modifiée sous l'influence de la médication arsenicale.

Règle générale, chez tous les goutteux à manifestations mobiles, chez lesquels les déterminations viscérales sont à craindre, il faut respecter les fluxions articulaires et les dermatoses superficielles : c'est souvent une sauvegarde contre des accidents plus profonds et plus graves.

VI

Des indications des eaux minérales chez les goutteux.

Le traitement hydriatique de la goutte ne peut pas être formulé d'une manière absolue. Presque tous les goutteux, à un moment de l'évolution de leur maladie, peuvent se trouver fort bien d'une saison d'eaux minérales, comme ils peuvent s'en trouver fort mal, si elles leur sont administrées intempestivement. Il convient donc d'établir de nombreuses distinctions à cet égard, suivant la nature des eaux, la forme et l'âge de la goutte, les complications viscérales qu'elle présente et la façon dont réagissent les malades.

On peut diviser les eaux minérales en plusieurs groupes

qui ont des indications thérapeutiques et des effets physiologiques fort différents.

Une première catégorie comprend les eaux *très faiblement minéralisées* et à température froide, ou peu élevée. Le type de ces eaux est *Évian, Contrexéville* et *Vittel*. Ce ne sont pas les moins utiles dans le traitement de la goutte. D'abord elles sont bien tolérées par l'estomac et peuvent être prises à doses élevées à peu près impunément. Elles exercent avant tout une action lixivante sur les tissus : c'est un lavage du foie et du rein qui s'opère sous leur influence, avec ou sans effet purgatif, mais avec une diurèse constante,

Les conséquences de cette sorte de lixiviation sont l'élimination de tous les déchets en stagnation dans l'organisme ; urée, acide urique, créatine, matières extractives sont expulsés sans réaction violente. Les actes de la désassimilation sont accélérés, et les recherches de Bouchard ont prouvé que le taux de l'urée, à égalité d'alimentation, s'accroît souvent dans des proportions considérables.

Les applications de ces eaux lixiviantes à la goutte sont multiples. Elles conviennent aux goutteux sthéniques, qui, mal soulagés par une crise aiguë, ont encore de la pléthore urique. Elles conviennent également aux goutteux asthéniques dans les intervalles des crises, lorsqu'ils ont de la tendance à faire des concrétions tophacées et des engorgements viscéraux. Mais c'est surtout dans les cas où la goutte se présente sous la forme de lithiase biliaire et urinaire qu'elles rendent des services incomparables : mieux que n'importe quel médicament, elles contribuent à la disparition de la gravelle rénale et du sable hépatique par la diurèse qu'elles déterminent, et aussi par les modifications qu'elles font subir à la sécrétion de la bile. Il n'est pas jusqu'à l'albuminurie, qui ne soit très foncièrement modifiée par l'usage persistant de l'eau d'Évian ; le Dr Bordet a montré qu'elle était égale, sinon supérieure, à la diète lactée, et qu'on pouvait impunément soumettre les malades pendant toute la durée de la cure à une alimentation variée et reconstituante.

Aussi est-ce avec raison que Grasset conseille en dehors des crises à tous les goutteux de boire au printemps et à l'automne, époque du retour périodique des accès de goutte, vingt-cinq bouteilles d'eau d'Évian ou de Vittel, autant que possible à jeun, par demi-verre d'heure en heure, pour assurer l'efficacité de la diurèse.

Les *eaux alcalines* ont une action plus profonde, mais moins inoffensive. Comme nous avons eu l'occasion de le dire, ce ne sont pas seulement des agents d'élimination des urates et des déchets organiques : elles semblent en prévenir la formation, soit par une action chimique directe sur les tissus, soit par la stimulation qu'elles exercent sur les voies digestives et le réveil de l'appétit qu'elles provoquent.

Vichy a sous ce rapport une réputation universelle que méritent ses sources. Ce sont surtout les sources chaudes, Hôpital et Grande-Grille, qui modifient profondément la nutrition et provoquent la décongestion des viscères.

Tous les goutteux obèses, ceux dont le foie est paresseux et hyperémié, avec ou sans lithiase biliaire, bénéficient largement de la médication : il en est de même des diabétiques et de certains albuminuriques : les diabétiques surtout voient diminuer leur glycosurie avec une étonnante rapidité ; il est vrai que souvent, quelques semaines après la cure, la proportion de sucre est redevenue la même ; mais l'état général est meilleur et les forces plus considérables : le bénéfice de la médication alcaline se fait sentir longtemps, quelquefois même elle suffit à faire disparaître, pour des années, la tendance à la gravelle biliaire.

La seule objection au traitement de Vichy, pour un certain nombre de malades pléthoriques, est l'effet congestif de ces eaux chargées d'acide carbonique, et la constipation qu'elles déterminent. Elles sont sous ce rapport inférieures à celles de Carlsbad et de Marienbad, qui joignent à une alcalinité puissante et à une forte thermalité une action purgative incontestable.

La cure de Vichy n'est pas et ne peut pas être un traitement continu de la goutte : pourtant, on se trouvera bien de

prescrire de temps en temps, pendant huit à dix jours de suite, l'ingestion d'un verre d'eau de Vichy (sources froides d'Hauterive, des Célestins ou de Saint-Yorre) à chaque repas. — Ceux des malades qui tolèrent mal l'eau de Vichy feront bien de s'en tenir à des eaux alcalines moins riches en bicarbonate de soude, ou autrement minéralisées, telles que *Pougues*, ou *Vals* par exemple.

Lorsque la goutte affecte la tendance à la sclérose, avec accroissement de la tension artérielle et menaces de congestion cérébrale, il serait imprudent de soumettre les malades à la cure de Vichy. L'indication est au contraire très nette de les envoyer à *Chatelguyon*, dont les sources riches en chlorures de sodium et de magnésium et en bicarbonate de chaux ont des propriétés laxatives persistantes et durables, bien plus marquées même après la cure qu'au moment de leur ingestion. Elles ont une efficacité incontestable pour amener le dégorgement des viscères abdominaux et pour faire disparaître les hypertrophies hépatiques.

Certaines eaux, qui se rapprochent par leur constitution de la composition saline du sérum sanguin, et que Gubler appelait pour cette raison des *lymphes minérales*, conviennent aux gouteux anémiques et dyspeptiques. *Royat*, qui est le type de ces eaux, répond admirablement, non seulement aux troubles gastriques des gouteux, mais aux manifestations diathésiques qui se produisent vers la peau et les muqueuses. Les eczéma arthritiques y sont très heureusement modifiés, ainsi que les bronchites gouteuses. La teneur en fer de ces eaux, qui renferment également de l'arsenic et de la lithine, explique les bons effets qu'elles exercent sur les individus anémiques. A côté de *Royat*, il convient de citer *Ems*, de composition à peu près similaire, *Saint-Nectaire*, à haute thermalité, répondant aux manifestations douloureuses de la goutte (névrites, sciaticques, etc.) et aussi à l'albuminurie qui s'y trouve souvent heureusement modifiée. — *Brides*, en Savoie, convient de préférence aux arthritiques obèses et aux gouteux lithiasiques.

Le groupe des *eaux arsenicales* a des indications assez

restreintes dans le traitement de la goutte. Nous avons déjà dit que c'étaient les manifestations pulmonaires à forme paroxystique, l'asthme diathésique sous toutes ses formes, qui bénéficieraient de cette médication. *La Bourboule* convient bien aussi à certains diabétiques affaiblis, qui ne toléreraient pas sans grande fatigue la médication alcaline intensive.

Reste enfin la classe innombrable des *eaux minérales à haute thermalité*, de composition minérale souvent fort disparate, les unes salines, les autres iodobromurées, d'autres sulfureuses, mais toutes présentant le caractère commun de sortir du griffon à une température élevée.

Toutes ces eaux sont contre-indiquées dans la goutte aiguë et subaiguë, même celles qui passent pour avoir des propriétés sédatives, comme *Plombières* et *Néris* : leur administration réveillerait des arthrites violentes.

Par contre, lorsque l'on a affaire à de la goutte invétérée et torpide, avec des raideurs articulaires et de l'atrophie musculaire, on se trouvera bien de soumettre les malades à la balnéation très chaude ou aux douches, à la condition d'avoir préalablement vérifié l'état de leur circulation artérielle et de leur cœur. Il faut se garder de soumettre à ces eaux de haute thermalité les athéromateux, les artério-scléreux et les cardiaques. Ces réserves faites, nombre de stations conviennent à ces formes de goutte froide. Quelques-unes, comme *Tœplitz* en Bohême, *Bath* et *Buxton* en Angleterre, *Plombières* dans les Vosges, sont très faiblement minéralisées. D'autres sont très riches en sels et particulièrement en chlorures : telles sont les eaux bien connues de *Bourbonne-les-Bains*, *Bourbon-l'Archambault*, *Balaruc*, *Chaudesaigues*, etc. Le groupe des sulfureuses comprend presque toutes les stations pyrénéennes, *Eaux-Chaudes*, *Ax*, *Cauterets*, *Luchon*, *Saint-Sauveur*, *Amélie-les-Bains*, et d'autres moins sulfureuses, mais également chaudes, comme *Dax*, *Aix-en-Savoie* et *Bourbon-Lancy* en France, *Baden* en Argovie, etc. Quelques-unes, comme *Lamalou* dans l'Hérault, conviennent spécialement aux malades nerveux et irritables.

Il serait facile d'ajouter à cette énumération, qui n'a nullement la prétention d'être complète, même en se bornant exclusivement aux sources françaises. Nous avons tenu surtout à préciser l'indication de ces eaux à haute thermalité, quelle que soit leur composition. Elles répondent aux cas où la goutte est chronique et où la raideur articulaire constitue le symptôme le plus saillant.

Chez ces malades, qui sont ordinairement des anémiques et parfois presque des cachectiques, il est souvent utile de prescrire le fer, et c'est sous forme de boissons et d'eaux minérales qu'il est le mieux toléré. Les eaux bien connues de *Spa*, de *Pyrmont*, d'*Orezza*, de *Condillac*, de *Bussang*, etc., répondent à ces indications.

CHAPITRE IV

TRAITEMENT DU LYMPHATISME ET DE LA SCROFULE

PAR

ALBERT JOSIAS

Médecin de l'Hôpital Trousseau.

I

Indications générales du Traitement.

Nous réunissons dans un même chapitre le lymphatisme et la scrofule, car ces deux termes répondent à la même maladie constitutionnelle. On peut objecter avec raison que le lymphatisme n'est pas une maladie, mais une manière d'être de la constitution, une disposition héréditaire; il n'en est pas moins avéré que le lymphatisme a sa physionomie propre, son individualité, et engendre des accidents cutanés et muqueux, qui définissent la scrofule. On naît lymphatique et on devient facilement scrofuleux. Cet état lymphatique et ces manifestations de la scrofule ne sauraient être séparés, car ils se complètent mutuellement. Et cependant, il est impossible de préciser où finit le lymphatisme et où commence la scrofule; nous avons d'un côté la disposition héréditaire, la constitution lymphatique, et d'un autre côté les accidents, les lésions de la scrofule. Nous ne sommes arrêtés par aucune démarcation. Nous conservons ces dénominations, parce qu'elles sont con-